



Informations sur la réunion au ministère de tutelle le 23 janvier 2019

CFDT, CGT et FO ont été reçus par M. Lesueur (Directeur adjoint du Cabinet et représentant le ministre). Le PDG, DSR/D pour Météo-France et 2 représentants de la DRH du ministère étaient également conviés par le Ministère, ainsi qu'un représentant du CGDD.

Nous avons, en introduction, dénoncé la casse actuellement opérée dans notre établissement et porté 4 revendications communes à FO, CGT et CFDT :

- le maintien d'experts météorologistes au moins là où il va rester des maintenances,
- un meilleur accompagnement des collègues en détresse,
- le reclassement de tout le corps TSM dans un corps de catégorie A,
- la publication et clarification de la position du ministère sur le rapport relatif à « *l'évolution de l'organisation dans les Alpes du Nord en regard de la gestion des risques d'avalanche* » .

Ces éléments ont été le fil rouge des échanges qui ont duré plus de 2h30.

De nombreux sujets ont été abordés, de l'intelligence artificielle aux régimes indemnitaires, en passant par l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail.

Il en ressort un soutien sans faille du ministère en faveur de la direction, mais aussi une volonté d'écoute des personnels et de leurs représentants. C'est du moins ce qui est affiché. En témoigne un nouveau rendez-vous évoqué par le représentant du ministre « avant l'été ». Nous signalons que l'écoute ne suffit pas, il faut un plan d'actions pour aider les personnels.

Sans passer tous les échanges en détail, nous nous arrêtons sur le processus « d'automatisation » qui est inéluctable pour le ministère. Mais dans quelles conditions ? Nous dénonçons la marche forcée et la pression sur les services. M. Lesueur demande des rapports d'étape sur le processus de développement de l'automatisation, dont une évaluation intermédiaire pour la fin d'année 2019. Nous avons avancé que des bulletins de prévision n'en méritent pas le nom : ils passent complètement à côté de l'essentiel. « *C'est bien indiqué que c'est un bulletin automatique* » a commenté M. Lesueur en lisant un bulletin datant du 22 janvier pour l'Yonne qui ne mentionnait que de la pluie alors qu'on était en vigilance orange pour de la neige. Le p-dg a livré un chiffre : « *entre 3 et 4 % de taux d'erreurs* » de retranscription automatique, sans en préciser la source. Collectionnons les perles de l'automatisation pour l'évaluation intermédiaire de fin d'année !

« *Sur les situations à enjeux, nous gardons l'expertise humaine* », a affirmé le p-dg. Liant ce sujet à la proximité territoriale, nous avons demandé que soit ré-instruite la question du maillage des territoires, et notamment que les 16 pôles de Météo-France dédiés à l'observation (implantations de MIR seules) soient aussi des centres d'expertise en matière de prévision et climatologie. Le représentant du ministre a expliqué que cette demande entraine en trop grande contradiction avec les décisions déjà prises, « *les actions structurantes ne peuvent être remises en causes* » Ainsi, concernant la bataille des implantations, ministère et direction font bloc. Concernant plus

particulièrement les Alpes, le rapport analysant la situation et proposant des hypothèses possibles a été remis au ministre. Le sujet est visiblement en cours de discussion entre direction et ministère. Ce rapport sera rendu public fin février, et sera accompagné des conclusions qu'en tire notre tutelle.

Nos interlocuteurs ont admis que les inquiétudes des agents sont fondées, l'exercice de transformation n'étant « *pas facile* ». Ils se disent à l'écoute mais aussi à l'oeuvre ; ils ont rappelé que l'étude socio-économique avait été financée, ils ont décrit l'attention que porte le ministre à notre Etablissement, ont justifié que Météo-France prenne sur ses réserves pour l'investissement dans le super calculateur, outil pour lequel un « *plan de contractualisation est sur le point d'aboutir* ».

Les syndicats ont mis en valeur l'humain, son expertise, ses qualifications, le bénéfice de sa proximité pour le domaine « SPB », et ont demandé que le corps des TSM, cheville ouvrière de Météo-France, soit reconnu, et soit reclassé parmi les corps de catégorie A. Le représentant du ministre et celui de la DRH du ministère ont expliqué que l'ambition était, grosso modo, colossale, et qu'au sein du ministère, pour leur propre personnel, ils n'avaient obtenu qu'un plan de requalification pour environ 800 personnes. Ils ont souligné que la requalification telle que visée par Météo-France est déjà difficile à obtenir. Ils ont reconnu que le « *processus de requalification des postes* » allait générer des frustrations, des tensions. « *Il faut régler certains paramètres* » de la requalification, estime le représentant du ministre. Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion avant l'été. Une attention particulière sera portée sur la durée du processus : il est admis des deux côtés de la table qu'elle doit être assez courte.

Au-delà du processus de requalification, M. Lesueur a rappelé que 5 millions d'euros étaient engagés « *pour l'accompagnement* », que le ministère avait estimé cette enveloppe suffisante, et que Météo-France allait bénéficier de 2,5 millions d'euros pour la formation grâce au « FTAP (fonds pour la transformation de l'action publique) ». En revanche, tout cela manque de concret. Et le ministère n'a pas su s'engager sur les offres de mobilités que pourraient faire ses services, même s'il leur a demandé d'être très attentifs aux personnels de Météo-France qui candidateraient vers leurs postes (par exemple les DREAL). En gros, il faut vraiment être au bon endroit au bon moment.

Partageant le constat que « *l'Etablissement est classé « à risques »* », le représentant du ministre a souligné que des « *solutions interministérielles* » devraient voir le jour d'ici quelques mois (accompagnement des réformes, nouvelles mesure d'indemnités de départ). Il souhaite semble-t-il nous les présenter par lui-même, puisque ce sujet sera aussi à l'ordre du jour de la prochaine réunion avant l'été.

En termes d'hygiène, sécurité et conditions de travail, le ministère ne s'est pas gêné pour rappeler la responsabilité directe et personnelle du p-dg en demandant, par la même occasion, une meilleure communication sur la mise en œuvre du projet AP2022. Mais c'est bien la tutelle qui doit donner des moyens pour parvenir à de meilleures conditions de travail !

Les syndicats ont rappelé à quel point le projet AP2022 est rejeté. L'immense majorité des agents de l'Etablissement y est opposée, la colère monte, parfois individuelle, parfois plus collective. Nous avons pris pour exemple et témoigné de notre soutien aux collègues en action en DIRCE, où la grève de ce 23 janvier n'est pas passée inaperçue.

La nouvelle réunion avant l'été sera l'occasion de faire un point sur les nombreux dossiers abordés lors de cette réunion, et de témoigner au ministère de ce qui aura alors évolué, sur tous les plans : technique et moral et sentiments des collègues, accompagnement, social...

D'ici là ne nous laissons pas faire et agissons pour faire reculer le gouvernement et le PDG.